

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-08-92

Date de la convocation : 16 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de procurations : 9

**Votes** : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

**Le vingt-deux décembre deux-mil-vingt-trois à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, LESCOANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre

**Procurations :**

ROCHETIN Pascale procuration à MANDON Geneviève  
SEUX Christian procuration à DUCREUX Vincent  
ROCHETTE Yvette procuration à CHAVANA Jean-Luc  
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel  
DUCHAMP Françoise procuration à SANTIAGO François  
EBOLI Laure procuration à LAROIX Laurence  
MERLE Evelyne procuration à LESCOANNE Etienne  
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène  
FAURE Pascal procuration à BESSON Hélène

**Absents excusés :**

**Secrétaire :** LARGERON Olivier

**OBJET : INTEGRATION DE VOIRIES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Monsieur le maire rappelle que lors de sa séance du 24 février 2023, le conseil municipal avait dénommé les deux futures voies du lotissement communal les Violettes rue des Perce Neige pour la voie supérieure et rue des Primevères pour la voie inférieure.

Après bornage et établissement des documents d'arpentage par le cabinet de géomètre Chalaye, il convient de procéder à l'intégration de ces deux voies et à la modification du linéaire de la rue Louis Jacquemin dans le domaine public communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **PROCEDE** à ces intégrations et modifications afin de mettre à jour le tableau de classement des voiries communales.

**ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.  
COPIE CERTIFIE CONFORME.  
A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 22 décembre 2023.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20231222-2023-08-92-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023

Le Maire  
Vincent DUCREUX